



HAL
open science

L'économie du témoignage

Philippe Roussin

► **To cite this version:**

Philippe Roussin. L'économie du témoignage. Communications [EHESSE], 2006, Des faits et des gestes. Le parti pris du document, 2., 79, pp.337 - 363. 10.3406/comm.2006.2429 . hal-03164358

HAL Id: hal-03164358

<https://hal.science/hal-03164358>

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'économie du témoignage

Philippe Roussin

Citer ce document / Cite this document :

Roussin Philippe. L'économie du témoignage. In: Communications, 79, 2006. Des faits et des gestes. Le parti pris du document, 2. pp. 337-363;

doi : <https://doi.org/10.3406/comm.2006.2429>

https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2006_num_79_1_2429

Fichier pdf généré le 30/11/2018

L'économie du témoignage

Pratiquement sorti du cadre juridique et historique où la notion avait été techniquement et théoriquement travaillée à l'origine, le témoignage qualifie moins aujourd'hui les récits des rescapés des camps que tout type de récit, oral ou écrit, qui traite, à la première personne, et sur un mode égal, du fait intime, du fait divers, du fait judiciaire, du fait de société, jusqu'à l'information sociale lorsque celle-ci est elle-même traitée sur le modèle du fait divers. Il ne signifie plus seulement ni même d'abord le récit, suscité par les conditions extrêmes de la déportation et adossé à l'institution juridique, qui assumait la reconstruction de l'identité et de « la cohérence et de la continuité physique et psychique de l'individu ¹ ». Dans de tout autres conditions historiques et sociales, il circonscrit désormais un « rapport fondamental à l'expérience hors du droit lorsque les affects viennent envahir la logique ² ». Il est ce genre de discours qui subsume le quotidien et ses accidents – « l'insupportable événement qui se gonfle d'affects » – sous l'espèce du malheur. Il unifie le temps des drames, le temps « des adhérences, qui va mesurer [l]es événements dramatisés sur une échelle sociale, en vérifier la teneur et la force de similitude », et le « temps des auxiliaires qui longent les événements », et « construit un sens commun où les circonstances s'effacent derrière un récit homogène et stable » : à chaque stade, « une notion épure les dissemblances et ramifie les ressemblances, le drame ne le devient qu'en homogénéisant des dizaines d'autres, les adhérences se rassemblent derrière la force des similitudes » ³.

Le témoignage peut tout à la fois constituer une forme élémentaire et première de la critique et un signe de sa régression. Dans le premier cas, ce sera « le droit de témoigner, d'opposer la vérité au pouvoir », le « droit d'opposer une vérité sans pouvoir à un pouvoir sans vérité », dont M. Foucault avait traité dans son histoire politique de l'enquête et de la vérité ⁴. Dans le second, ce sera le genre moderne de la plainte narrative à la première personne, aujourd'hui dominant.

Dans les médias, le mot a pratiquement supplanté les termes « entretien », « enquête » ou « reportage ». Les médias ne sont ici qu'une chambre d'écho. Il aura suffi du temps long de la crise, de la dégradation de la situation économique et sociale d'un nombre croissant de personnes coexistant avec un nouveau capitalisme en pleine expansion et profondément réaménagé (L. Boltanski et E. Chiapello), de la désaffiliation sociale (R. Castel), de la restauration de la philanthropie et de la charité d'État, des dispositifs de psychologisation et de psychopathologisation des comportements et de la souffrance laissant hors champ les difficultés juridiques, matérielles et sociales qui les sous-tendent et opérant par déni de la conflictualité au cœur du politique (D. Fassin).

La visibilité sociale présente du témoignage signale un déplacement des énonciations de vérité. Il est une manière d'authentifier la vérité – sans l'enquête. Il est cette forme de la preuve et de la vérité donnée par l'expérience et par le pathos – qui se sait ou non tel. Il expose l'évidence du nouvel intérêt porté à la fonction et à l'usage social des récits – hors canon littéraire –, mais il souligne aussi les retrouvailles avec la linéarité du récit – celui de l'identité narrative. Il manifeste le retour des inquiétudes morales, sinon des préoccupations axiologiques. On aurait tort de penser pouvoir en déduire une esthétique⁵.

Le témoignage, pas plus que l'enquête, n'est un contenu. Il est d'abord une forme. On s'intéressera ici à son évolution récente, sous l'effet des infléchissements qu'a connus la notion – notamment le recouvrement du sens juridique et historique du terme par son sens subjectif, mais aussi religieux, qui tourne le témoignage du côté d'une limitation de la critique. Cette évolution intéresse plus spécifiquement la philosophie (la phénoménologie, en fait), les sciences sociales, mais aussi la littérature, à travers la tension autour du biographique avec les sciences sociales. Son analyse conduira de la description à l'interprétation, des faits au « choix du sens » (P. Ricœur), du structuralisme sans histoire et sans sujet déclarés à l'éthique et à l'herméneutique, jusqu'au tournant spiritualiste de la phénoménologie française. Les sciences humaines et sociales peuvent difficilement faire l'économie complète d'une épistémologie du témoignage, indique J. Ardoino⁶. Cette nécessité sera successivement illustrée, dans cet article, au moyen de deux séries d'exemples : la première empruntée au discours sur le témoignage généré par l'institution internationale qu'est la Banque mondiale, la seconde prélevée parmi les usages contemporains du terme en philosophie et dans les sciences sociales.

I. « LA PAROLE EST AUX PAUVRES. ÉCOUTONS-LES »

Un jour, je me suis dit que l'interview était la forme artistique la plus représentative de notre époque : le beau mis aux normes du grand capital ; car ne voit-on pas qu'à l'interviewé incombe tout le travail intellectuel sans qu'il reçoive rien en échange, tandis que l'interviewer, qui à vrai dire ne fait rien, est précisément payé pour cela. D'autre part, il est délicieux de pouvoir dans une interview soumettre quelqu'un à un interrogatoire auquel soi-même on se refuserait [...]. La pire des choses qui puisse arriver, c'est qu'il refuse de répondre. Mais là aussi il y a un remède. [...] Le principe essentiel est que l'interrogé soumis à cette méthode n'ait à aucun moment le soupçon qu'il s'agit d'une interview ; il pense avoir affaire à un esprit un peu enfantin qui joue avec un tas de petits morceaux de question, il se met gentiment à genoux à côté de lui, et au bout d'un quart d'heure il est proprement psychotranché.

Robert Musil, interview avec Alfred Polgar, 5 mars 1926

Tous les dix ans, le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde (RDM) porte sur la pauvreté. Celui de l'an 2000, *Combattre la pauvreté (Attacking Poverty)*, rappelait les chiffres suivants :

La pauvreté extrême voisine dans le monde avec l'abondance. Sur les 6 milliards d'habitants de la planète, 2,8 milliards, soit presque la moitié, ont moins de deux dollars par jour pour vivre, et 1,2 milliard (un cinquième), dont 44 % habitent en Asie du Sud, moins d'un dollar par jour. [...] Ce dénuement perdure quand bien même les conditions de vie se sont améliorées davantage durant le siècle écoulé que pendant tout le reste de l'histoire de l'humanité. La richesse mondiale, les liaisons internationales et les capacités techniques n'avaient jamais connu un tel développement. Pour autant, on ne peut qu'être frappé par l'inégalité de la répartition de ces bienfaits. Le revenu moyen des 20 pays les plus riches du monde est 37 fois plus élevé que le revenu [moyen] des 20 pays les plus pauvres. Cet écart a doublé au cours des 40 dernières années⁷.

La Banque mondiale a décidé de devenir un acteur majeur de la réduction de la pauvreté dans le monde – son président de l'époque, James Wolfenson, a rappelé à plusieurs reprises que telle était sa mission prin-

cipale. Elle sera, donc, un des acteurs influents de la vie des pauvres pour la période à venir et son rapport entend fixer les grandes orientations de la décennie 2000-2010. Le RDM reconnaît que la Banque mondiale n'a pas de remède miracle à proposer et que chaque pays doit élaborer sa propre politique contre la pauvreté. La Banque mondiale a été le principal promoteur des programmes d'ajustement structurel dans l'hémisphère Sud. Ces programmes ont soulevé des oppositions dans la plupart des pays qu'ils étaient censés aider, en partie du fait de leur rigueur, de l'incapacité à atteindre les objectifs visés et de l'idée répandue que la Banque était du côté des non-pauvres, pas des pauvres. Comment peut-elle aujourd'hui convaincre qu'une nouvelle stratégie pro-pauvres s'est installée et que la stratégie précédente n'est plus d'actualité ?

Le rapport de l'an 2000 doit être resitué dans le contexte de l'évolution récente du discours sur la pauvreté. Nombre d'agences de développement, multilatérales et bilatérales, en ont fait la priorité de leur action. De même que la notion de sécurité à la fin des années 1980 et au début des années 1990, le concept est en voie de redéfinition. Les chercheurs, les universitaires comme les praticiens de terrain ont entrepris d'élargir le cadre d'interprétation qui était jusqu'ici le leur.

Le rapport de l'an 2000 intègre des dimensions de la pauvreté que la Banque mondiale avait auparavant négligées. *Vulnerability*, *powerlessness*, développement humain et reconnaissance explicite des approches d'Amartya Sen constituent autant d'ajouts conceptuels nouveaux. Au lieu de continuer à l'apprécier exclusivement en termes de revenus et de consommation et de l'imputer strictement au chômage, au sous-emploi et à l'absence de certaines ressources (*endowment*) – accès à la terre, au capital, à la santé, à l'éducation –, la Banque, comme la communauté des experts du développement, conçoit maintenant la pauvreté comme le résultat de facteurs économiques structurels mais aussi de facteurs non économiques. Le RDM prend ainsi en compte des variables comme la pauvreté humaine, les inégalités dont sont victimes les femmes et les inégalités ethniques. Ces différents éléments conduisent les auteurs du rapport à conclure que la pauvreté est multidimensionnelle :

La pauvreté est un phénomène pluridimensionnel, dont les éléments sont liés. Il est rare que les pauvres ne manquent que d'une chose, mais en définitive, être pauvre, c'est avoir faim – manquer de nourriture. Ensuite, la pauvreté a des dimensions psychologiques importantes, telles que l'impuissance, l'anonymat, la dépendance, la honte et l'humiliation. Le maintien de l'identité culturelle et des normes sociales de solidarité aide les pauvres à conserver le sentiment de leur propre humanité, en dépit de conditions de vie inhumaines.

Le RDM entend combattre la pauvreté sur trois fronts : le développement des opportunités matérielles (*opportunity*), l'insertion (*empowerment*) et la sécurité matérielle (*security*). Le développement des opportunités suppose la poursuite des réformes macro-économiques, un fonctionnement des marchés plus favorable aux pauvres, la libéralisation des investissements privés rentables, l'expansion des marchés internationaux, l'accroissement des actifs des pauvres, la réduction des inégalités dans leur répartition entre les sexes, les groupes ethniques, les races et les catégories sociales – par le biais de réformes foncières, de mesures destinées aux petits paysans, de dons d'argent ou de vivres aux familles pour leur permettre de scolariser les jeunes filles, de programmes de micro-crédit pour les femmes. La partie du rapport consacrée à l'insertion insiste sur le rôle des institutions étatiques : il s'agit de rendre les administrations publiques plus attentives aux pauvres et de renforcer les institutions sociales. La quatrième partie du rapport, qui traite de la sécurité matérielle, regroupe les actions qui doivent limiter la vulnérabilité des pauvres confrontés aux chocs économiques, aux catastrophes naturelles, aux maladies, à l'invalidité et à la violence : il s'agit de leur apprendre et de les aider à gérer les risques, les crises et les catastrophes.

Bien qu'il intègre à sa définition de la pauvreté les apports de la sociologie et de la science politique, le RDM confirme les options de la Banque mondiale en matière d'ajustement structurel et de libéralisation des marchés. L'achèvement d'une économie de marché moderne et globale demeure l'objectif poursuivi. Le libéralisme est censé bénéficier aux pauvres. L'effort visant à les insérer (*empower*), à les aider à gérer les risques et à étendre leurs opportunités économiques – les trois piliers du rapport – ne modifie pas cet objectif global. La nouvelle conception de la pauvreté est donc largement instrumentale : elle est une compréhension élargie pour atteindre les buts du marché. *Combattre la pauvreté* reconnaît le rôle de l'État et souligne l'importance de l'insertion, mais ne propose pas de mesures concrètes aux gouvernements. Il est sous-entendu que ces gouvernements doivent se concentrer sur ce type de réformes plutôt que sur la redistribution et que l'intervention de l'État doit se limiter à la mise en place de filets sociaux pour les plus pauvres. Le rapport insiste sur la « décentralisation » et sur les « *community-driven approaches* ». L'idée sous-jacente est que la proximité entre pauvres et non-pauvres au niveau de la « communauté » – la définition de la communauté n'est pas donnée : on ignore si elle est administrative, territoriale, ethnique ou religieuse – bénéficiera aux premiers, accroîtra leur capital social et nourrira la générosité des seconds. Limitation du rôle présent et futur de l'État, décentralisation et approches tournées vers les « communautés » expliquent la part faite aux ONG, auxquelles,

avec le secteur privé et la société civile, est délégué le soin de gérer la pauvreté, ce qui permettra à l'État de se désengager des dépenses sociales⁸.

« *Voices of the Poor.* »

Le RDM affirme que sa conception de la pauvreté épouse les conceptions d'Amartya Sen et exprime la « voix des pauvres » eux-mêmes. *Attacking Poverty* se réfère ici à *Voices of the Poor*, une étude largement utilisée pour la rédaction du rapport. Cette enquête de terrain (*Consultations with the Poor*), commencée en 1998, a porté sur 60 000 pauvres de « plus de 260 communautés » urbaines et villageoises dans 60 pays. L'étude comporte deux volets : une analyse des monographies effectuées dans 50 pays auprès de 40 000 personnes et une seconde enquête, conduite en 1999 dans 23 pays. L'ensemble – une analyse ultérieure devrait permettre de mieux appréhender ses conditions de réalisation et ses auteurs, au niveau central et local – a donné lieu à la série *Voices of the Poor*, titre unique des trois livres qui citent, synthétisent et analysent les expériences et les témoignages de 60 000 pauvres⁹. Le premier ouvrage, *Can Anyone Hear Us?* – en français, *La parole est aux pauvres. Écoutons-les* –, se fonde sur les témoignages (*voices*) obtenus et produits dans le cadre des « évaluations participatives de la pauvreté » de la Banque mondiale. Le deuxième, *Crying Out for Change*, recueille les matériaux tirés de l'étude comparative de 1999. Le dernier, *From Many Lands*, présente des modèles régionaux et des études de cas de pays¹⁰.

Formulée dans la littérature grise de l'institution internationale, la première justification de *Voices of the Poor* est d'ordre éthique et politique ; il s'agit de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas :

La pauvreté ne signifie pas seulement un revenu ou un développement humain insuffisants, mais également la précarité et l'impossibilité de s'exprimer, d'agir et d'être représenté [...]. Les mécanismes participatifs peuvent donner la parole aux femmes et aux hommes, et surtout à ceux qui appartiennent à des catégories pauvres et marginales de la société [...]. Les institutions internationales doivent être à l'écoute des pauvres.

La prémisse méthodologique est la suivante : « le discours du développement sur la pauvreté a été dominé par les perspectives et par l'expertise de ceux qui ne sont pas pauvres – les professionnels, les hommes politiques et les représentants officiels des agences », mais les pauvres, en réalité, sont les seuls véritables experts sur le sujet : « *The poor are the true poverty*

experts » (*From Many Lands*, p. 2) – une proposition méthodologiquement fautive et intenable, dans les faits, que l'on trouve, sous une forme plus déroutante encore, dans *Crying Out for Change* : « *There are 2.8 billion poverty experts, the poor themselves* » (p. 2). Les pauvres sont des « partenaires compétents » (« *poor people are able partners* ») dans l'établissement du diagnostic de la pauvreté. Il s'agit donc de la réduire « à partir du vécu, de l'expérience et de la perspective des femmes et des hommes démunis eux-mêmes » – « les principaux acteurs de la lutte contre la pauvreté », qui, à ce titre, « doivent être au cœur des stratégies antipauvreté, que ce soit au stade de la conception, de l'exécution ou du suivi ».

Les évaluations participatives de la pauvreté (EPP).

Les témoignages de *Voices of the Poor* ont été extraits de l'analyse de 81 rapports (sur un total de plus de 300) produits dans le cadre des « évaluations participatives de la pauvreté » (EPP), dont la Banque mondiale a pris l'initiative depuis le milieu des années 1990, parallèlement aux enquêtes quantitatives et statistiques lourdes qu'elle continue de mener. L'approche utilisée fait participer directement les personnes interrogées au processus de recherche : « Les méthodes les plus couramment utilisées sont des méthodes non directives, telles que des entretiens non structurés, des groupes de discussion et diverses méthodes participatives visuelles. » Mieux que les grandes enquêtes sur les revenus et les ménages, les EPP permettent d'aborder certaines « questions fondamentales » :

Comment les pauvres comprennent-ils et définissent-ils la pauvreté ?
[...] Quelle influence exercent les vastes restructurations politiques et économiques sur la vie des pauvres et de la société en général ? [...]
Comment les pauvres font-ils face et survivent-ils ?

La collecte de l'information sur le terrain prend « entre dix jours et huit mois (entre deux et quatre mois dans la majorité des cas) ». La taille des échantillons varie de « 10 à 100 communautés ». Le coût « se situe dans une fourchette de 4 000 à 150 000 dollars par EPP ». La plupart d'entre elles « sont effectuées par une institution universitaire ou une ONG, en collaboration avec le gouvernement du pays intéressé et la Banque mondiale ».

S'agissant des études de cas individuels, le guide méthodologique du Group Poverty Reduction and Economic Management Network de la Banque mondiale (février 1999) stipule que, dans « chaque site visité par les enquêteurs, il convient d'essayer d'obtenir des aperçus sur les biogra-

phies et sur les histoires de vie d'au moins cinq individus ou familles », et que ces études de cas devront comprendre des discussions/entretiens approfondis avec « une femme pauvre ; un homme pauvre (ou un homme tombé dans la pauvreté) ; un homme pauvre ou une femme pauvre jeune ; une femme qui a été pauvre et qui est sortie de la pauvreté ; un homme qui a été pauvre et qui est sorti de la pauvreté »¹¹. L'objectif est le suivant : « *The case study should give as much life-history of the person, and the household, as is possible.* » Il s'agit d'obtenir les noms, les âges, la composition de la maisonnée, le récit « des événements ou des chocs majeurs de leur vie – tels qu'ils se les rappellent », « leurs espoirs et leurs aspirations concernant l'avenir » : « dans le cas de ceux qui, ayant été pauvres auparavant, connaissent aujourd'hui une situation meilleure, décrivez la manière dont ils sont parvenus à sortir de la pauvreté. La discussion avec eux doit aussi être centrée sur le fait de savoir si, et comment, il est possible pour un individu/une famille de sortir de la pauvreté »¹². En d'autres termes, les auteurs demandent aux pauvres de leur donner la solution d'un problème que la science est, présentement, incapable de résoudre.

À titre de document, je donnerai ici quelques extraits de *La parole est aux pauvres. Écoutons-les*. Le livre s'ouvre sur deux citations en pleine page :

Être pauvre, c'est souffrir ; c'est comme une maladie. On se sent attaqué, non seulement sur le plan matériel, mais aussi sur le plan moral. La pauvreté vous retire toute dignité et vous plonge dans le désespoir absolu (une femme pauvre, Moldova, 1997).

On dirait que les autorités ne voient pas les pauvres. On méprise tout ce qui nous touche, et surtout on méprise la pauvreté (un homme pauvre, Brésil, 1995).

Les premiers mots de l'introduction sont les suivants :

Être pauvre, c'est souffrir. Les pauvres souffrent dans leur corps, parce qu'ils n'ont pas assez à manger et qu'ils travaillent trop dur ; ils souffrent dans leur âme, parce que leur dépendance et leur impuissance leur valent des humiliations quotidiennes ; et ils souffrent dans leur conscience, car ils doivent choisir, par exemple, entre sauver la vie d'un parent malade et nourrir leurs enfants. Si la pauvreté est si dure à supporter, pourquoi les pauvres restent-ils pauvres ? Ils ne sont ni paresseux, ni bêtes, ni corrompus, alors pourquoi la pauvreté est-elle si tenace¹³ ?

Le livre, poursuit l'introduction, n'a pas pour but d'évaluer « des programmes d'action, des politiques économiques ou des régimes commer-

ciaux particuliers » mais seulement de « décrire le monde tel que le voient les pauvres » : « Il veut faire entendre leur témoignage. Le témoignage des pauvres transmet des messages forts qui montrent dans quel sens doivent aller les réformes. »

*
* *

L'usage qui est fait des témoignages et des récits de vie dans *Voices of the Poor* n'est pas sans poser nombre de problèmes, qui sont d'ordre éthique et déontologique, méthodologique et épistémologique. Je me bornerai ici à en relever cinq.

1) Il s'agit d'abord de la forme (refus de la troisième personne et de toute généralisation, parti pris de platitude narrative) qui est donnée à ces histoires de vie et à ces témoignages. Dans « Challenges in Writing and Editing this Book » (*From Many Lands*, p. 7-8), les auteurs expliquent comment ils ont procédé pour intégrer au livre ces matériaux. Ils tentent également de répondre aux critiques qui leur ont été adressées concernant leur usage des citations :

Tout au long de cette étude, nous observons les règles et les procédures standard de la bonne recherche qualitative. La manière dont nous présentons les résultats s'éloigne, cependant, des conventions. Nous avons décidé de renoncer à une écriture technique et universitaire pour un style direct et simple qui met en valeur les voix des pauvres eux-mêmes. La manière dont nous utilisons les citations pour présenter les résultats a constitué une source de controverse autour des deux premiers volumes, quelques-uns désignant cet usage comme une « analyse à partir de citations ». Nous voulons redire ici que la sélection des citations s'est faite *après* qu'une analyse de contenu intensive eut permis de clarifier le modèle des résultats. Il va de soi qu'en elles-mêmes les citations ne sont pas un outil analytique. Nous usons de deux autres formules d'écriture pour communiquer les résultats. Tout d'abord, bien que le travail de terrain ait eu lieu en 1999, nous nous servons du présent pour réduire l'écart qui sépare le lecteur des participants de l'enquête, pour lesquels la pauvreté n'est pas de l'ordre du passé. Ensuite, pour faciliter la lecture et par souci d'homogénéité avec les deux volumes précédents, nous avons choisi de ne pas nuancer les résultats chaque fois que nous les rapportons¹⁴.

Le rapport 2000-2001 de la Banque mondiale s'ouvre lui-même sur une histoire, l'histoire de Basrabai :

Basrabai habite à Mohadi, un village situé à 500 km d'Ahmedabad, dans l'État indien du Gujarat, au bord de la mer d'Oman. Elle est la première femme à devenir *sarpanch* du *panchayat* (présidente du conseil local), à la suite d'amendements constitutionnels qui réservent aux femmes un tiers des sièges au conseil et un tiers des présidences. Après un long trajet, nous franchissons un étroit bras de mer par une route impraticable à marée haute et nous arrivons au village. Le premier bâtiment qui s'offre à nos regards est une nouvelle construction en béton : l'école primaire. L'année dernière, le pire cyclone qu'on ait connu de mémoire d'homme a emporté les paillotes des villageois et ceux-ci ont dû chercher refuge dans le seul bâtiment intact : l'école.

Lorsque les secours sont arrivés, les villageois ont demandé d'autres constructions en béton et l'on en compte aujourd'hui une douzaine.

Nous arrivons chez Basrabai, une maison en béton d'une pièce construite à côté d'une paillote. Après les salutations d'usage, nous venons à parler de l'école. Puisque c'est un jour de classe, nous demandons si nous pouvons assister à un cours. Basrabai nous apprend que le maître n'est pas là et qu'il n'est pas venu depuis un certain temps. En fait, il ne vient qu'une fois par mois, et encore. Protégé par le responsable éducatif du district, il agit plus ou moins comme bon lui semble. Le maître vient le lendemain. La rumeur lui a appris que des visiteurs étaient arrivés au village. Il entre chez Basrabai et nous commençons à parler de l'école et des élèves. Pensant trouver une oreille compatissante auprès de ces visiteurs instruits, il s'épanche sur ses problèmes et sur la difficulté de faire la classe aux enfants, des sauvages sortis de la jungle, selon lui.

C'en est trop pour Meeraiben, membre de l'Organisation des travailleuses indépendantes (SEWA), l'organisatrice de cette visite. Elle fait remarquer au maître qu'il gagne 6 000 roupies par mois (plus de six fois le seuil de pauvreté en Inde), qu'il a un emploi sûr et que la moindre des choses serait qu'il assure son service. Les parents veulent que leurs enfants apprennent à lire et à écrire, même si cela empêche les garçons d'aider leur père à pêcher et les filles d'aider leur mère à aller chercher de l'eau et du bois et à travailler dans les champs.

Plus tard dans la soirée, Basrabai préside la réunion du village. Le premier des deux points principaux est l'indemnisation des victimes du cyclone : en dépit des programmes de secours annoncés en grande pompe dans la capitale de l'État, les choses laissent fortement à désirer au niveau local, où les fonctionnaires jouent l'ignorance. Les membres de SEWA relèvent le nom de ceux qui n'ont pas encore reçu les indemnités auxquelles ils ont droit et il est convenu que Basrabai et eux rencontreront les fonctionnaires locaux la semaine suivante.

Le deuxième grand point est l'interdiction de pêcher dans les eaux côtières imposée par l'État pour protéger les stocks de poissons. Les

gros chalutiers sont responsables de la surexploitation mais ce sont les petits pêcheurs qui sont pénalisés. Les patrons des gros chalutiers peuvent continuer à pêcher tant qu'ils graissent la patte des fonctionnaires bien placés.

Tout à coup, un grand fracas se fait entendre. Le frère de Basrabai a reçu un coup de corne au visage en essayant de séparer deux vaches qui se battaient. Si la blessure n'est pas traitée immédiatement, elle risque fort de s'infecter, mais il est tard et le médecin le plus proche réside dans une agglomération située à 10 km de là. En temps normal, il aurait été impossible de rien faire, mais, par chance, notre Jeep est là et l'on peut conduire le frère de Basrabai chez le docteur.

Pendant notre séjour, nous avons l'occasion de voir les broderies et les batiks artisanaux que les femmes du village produisent depuis des générations. La demande est forte, grâce à l'engouement international pour l'artisanat indien et la redécouverte de leurs racines par les nouvelles classes moyennes du pays. Mais, profitant de l'isolement des femmes, les commerçants réussissent à obtenir les articles à bas prix.

Les autorités nationales et territoriales ont mis en place toutes sortes de programmes de soutien en faveur de l'artisanat traditionnel, mais aucun n'est vraiment efficace. Aussi SEWA a-t-elle pris l'initiative d'organiser les travailleuses à domicile et de leur donner directement accès aux marchés internationaux. Nous examinons une broderie qui vaudrait 150 roupies sur le marché international, 60 roupies dans un magasin d'État et 20 roupies si elle était vendue à un commerçant.

Le dernier jour, nous nous rendons au champ de Basrabai, à une heure de marche de chez elle. Les aléas de l'agriculture ne sont que trop évidents. Faute de pluie, le sol est dur et desséché. S'il ne pleut pas d'ici quelques jours, la récolte de mil de Basrabai sera perdue et elle aura payé inutilement un conducteur de tracteur pour labourer son champ, dépense financée par la vente de ses articles d'artisanat. Quand nous la retrouvons à Ahmedabad quelques jours plus tard, il n'a toujours pas plu.

Nos entretiens avec Basrabai et avec les milliers de pauvres qui ont été consultés pour la préparation de ce rapport mettent en lumière les thèmes récurrents et familiers que sont le manque d'opportunités de revenu, l'insuffisance des liens avec le marché et le peu d'attention apporté aux besoins des pauvres par les institutions d'État. C'est aussi l'insécurité (risques de santé, risque de chômage et risques agricoles) qui fait que tout progrès est précaire. De tous les horizons, des villages de l'Inde aux favelas de Rio de Janeiro, en passant par les bidonvilles de Johannesburg et les fermes de l'Ouzbékistan, les problèmes présentés dans les récits se font écho.

Mais les conversations avec Basrabai et d'autres révèlent également des possibilités. Même si les fonctionnaires locaux et les structures officielles ne sont pas encore comptables de leurs actes devant Basrabai et son

village, une politique volontariste a permis que Basrabai soit élue *sarpanch*, illustrant l'influence de l'État. SEWA aussi montre comment les pauvres peuvent se faire entendre en s'organisant pour défendre leurs droits, profiter des opportunités offertes par le marché et se protéger contre les risques.

L'histoire est elle-même introduite et précédée du commentaire suivant :

Les pauvres ne jouissent pas des libertés essentielles d'action et de choix que l'on tient généralement pour acquises. Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas se nourrir, se loger, s'éduquer ni se soigner convenablement et n'ont par conséquent aucune possibilité d'épanouissement personnel. [...] au quotidien, ces multiples privations sont aussi intenses que douloureuses, comme en témoignent éloquemment les réflexions des pauvres sur leur vie. Il peut sembler à ceux qui vivent dans la misère qu'ils ne connaîtront jamais autre chose. Mais ce n'est pas le cas. L'histoire de Basrabai, présidente d'un conseil de village en Inde, illustre simultanément de nombreuses facettes de la pauvreté et les potentialités d'action. L'histoire de Basrabai sert de toile de fond à l'étude de la nature et des causes de la pauvreté et de ce que l'on peut faire.

2) La deuxième réserve face aux témoignages concerne la nature et la pertinence des typologies de la pauvreté que *Voices of the Poor* construit à partir des citations et des extraits des témoignages ainsi recueillis. On citera ici l'exemple du tableau illustrant les différences entre *pauvreté générationnelle* et *pauvreté soudaine*.

Voices of the Poor : Generational vs. Sudden Poverty

Pauvreté générationnelle

Si vous avez faim, vous aurez toujours faim ; si vous êtes pauvre, vous serez toujours pauvre – Vietnam, 1999.

La pauvreté est héritée. Si vous êtes né d'un père pauvre, il ne peut vous éduquer et il ne peut pas vous donner de terre ou une terre petite de mauvaise qualité ; chaque génération est plus pauvre – Ouganda, 1998.

Nous sommes peut-être pauvres en choses matérielles, mais nous sommes riches aux yeux de Dieu – Kenya, 1996.

Je pense que la pauvreté est quelque chose qui commence à la naissance. Il y a des gens qui sont malchanceux dès le premier jour. Ils n'iront jamais nulle part dans le monde – Brésil, 1995.

Qu'est-ce qui détermine la pauvreté ou le bien-être ? Le destin du peuple indigène est d'être pauvre – Équateur, 1996.

Pauvreté soudaine

Jusqu'à il y a quelques années, je ne me posais même pas la question de savoir ce que je cuisinerais. Aujourd'hui il y a des moments où je n'ai rien à mettre sur le four et c'est très difficile pour une mère [pleurs]... Avant nous n'avions pas peur d'être malades, tout était bien organisé et nous avions une couverture maladie. Aujourd'hui nous prions Dieu que personne ne tombe malade. Que pouvons-nous ? – Femme enquêtée, Macédoine, 1998.

La vie s'est écoulée pour nous. J'ai mal pour les enfants. Ma fille pour nourrir ses enfants prend parfois du vieux pain chez « Zito Luks », la boulangerie pour le bétail. Je ne me suis jamais trouvée dans une telle situation. Nous n'avons jamais souffert de la faim, même si nous étions plus pauvres quand nous étions jeunes – femme enquêtée âgée de 72 ans, Macédoine.

Les gens sont désespérés parce qu'ils ne voient pas la fin de cette crise – Ukraine, 1996.

Il y a eu un moment où j'avais deux porcs et près de vingt poulets, mais maintenant je n'ai rien. J'ai à peine assez d'argent pour acheter du pain tous les jours. Il y a quelques années, mon réfrigérateur était rempli de saucisses. Maintenant, il est vide. Peut-être Dieu nous punit-il pour avoir gaspillé dans le passé – femme enquêtée, Moldova, 1997.

3) Les auteurs de *Voices of the Poor* affirment déduire leurs propositions de lutte contre la pauvreté des demandes des pauvres, telles qu'elles s'expriment au travers de leurs témoignages, des extraits qui en sont livrés – sous forme de citations, d'*exempla*, de vignettes et de récits de vie – et des analyses de contenu qui en sont faites dans les trois volumes de la série. Ces témoignages et ces extraits sont, en réalité, très largement formatés, par la forme qui leur est donnée, par la problématique imposée par le commanditaire. Leur sélection, leur montage et leur présentation permettent d'attribuer à celles et ceux dont l'étude est censée recueillir les propos les thèses des responsables de l'enquête. Non questionnées, celles-ci sont ainsi présentées comme se trouvant validées *a posteriori*¹⁵. Cela n'est jamais aussi patent que lorsqu'il est question du rôle et du périmètre de l'État et, particulièrement, de l'État-providence, considéré comme obsolète, étrié et contraignant, quand l'inspiration néo-libérale et l'influence des philosophies politiques communautariennes ne conduisent pas, par le montage des témoignages comme dans les conclusions ou les synthèses, à faire des pauvres les premiers critiques d'une institution présentée comme inefficace et presque toujours minée par la corruption. *L'État parvient rarement à aider les pauvres*, telle est, après la dimension

multiple de la pauvreté, la deuxième des cinq conclusions de *Voices of the Poor* annoncées dans l'introduction générale :

Les pauvres savent que l'État joue un rôle dans la prestation de services d'infrastructure, de santé et d'éducation, mais il leur semble que les interventions de l'État ne changent rien pour eux. Ils racontent que leurs rapports avec les représentants de l'État sont marqués par le mépris, l'humiliation, les tracasseries et l'obstruction. Les pauvres se heurtent partout à la corruption quand ils essaient de se faire soigner, d'éduquer leurs enfants, de demander une aide sociale ou un secours, de se faire payer par un employeur et de demander protection à la police ou justice aux autorités locales (*La parole est aux pauvres. Écoutons-les*, p. 5)¹⁶.

En d'autres termes, les postulats et les axiomes sur lesquels s'appuient le jeu déductif et les enchaînements logiques des propositions ainsi que la reconstitution et l'agencement des faits se situent, en fait, en amont du travail critique d'élaboration du témoignage et de la production et de l'établissement de la preuve.

4) Comme n'importe quelle ONG, la Banque mondiale doit tenir compte des médias, des donateurs et de l'opinion publique, des partenaires difficiles à sensibiliser à partir de tableaux de chiffres et de masses de données quantifiées. *Voices of the Poor* permet de tourner cette difficulté en opérant par prélèvement sur le particulier.

Tout en soulignant la spécificité et la diversité des contextes nationaux et culturels où s'inscrit la pauvreté dans les cinquante pays où les EPP ont été conduites – « *Poverty – who is poor and why – is complex and context-specific. Understanding poverty fully requires understanding its historical, political, social, cultural, ecological, and economic contexts* » –, les auteurs de *Voices of the Poor* n'en doivent pas moins reconnaître que les pauvres de ces différents pays se ressemblent beaucoup, que leurs expériences sont comparables et que la pauvreté semble partout identique :

En approfondissant notre analyse du vécu de la pauvreté, nous avons été frappés par le paradoxe suivant : s'il existe bien une spécificité locale et sociale de la pauvreté, il n'en reste pas moins que l'expérience de la pauvreté est la même dans tous les pays. De la Géorgie au Brésil, du Nigeria aux Philippines, les mêmes thèmes sous-jacents apparaissent : la faim, les privations, l'impuissance, les atteintes à la dignité, l'isolement social, l'endurance, l'ingéniosité, la solidarité, la corruption des administrations, le mépris marqué par les prestataires de services

et l'inégalité des sexes. Ces problèmes revêtent des formes sensiblement différentes, mais combien de fois ne nous sommes-nous pas dit : « Tiens, nous avons déjà lu cela quelque part. » Parfois, les termes et les images employés par les pauvres pour décrire leur vécu présentaient des ressemblances étonnantes en dépit de la diversité des circonstances.

En d'autres termes, la question est moins de savoir quoi faire des pauvres que de savoir qui ils sont, de leur trouver une identité ou de leur en fournir une et de leur donner une visibilité, pour espérer mettre en rapport demande d'aide et offre politique caritative. C'est ici toute la problématique du rapprochement de la souffrance à distance¹⁷. Par le biais des témoignages, les pauvres de *Voices of the Poor* acquièrent un « visage humain » – on se reportera aux photographies humanistes des sites web de la Banque, de même qu'à *Hear our Voices* (2000), documentaire télévisé produit par elle. En outre, ils manifestent un autre aspect d'eux-mêmes que les traits des visages mutiques qui s'affichent régulièrement sur les photographies des professionnels des campagnes humanitaires d'information et d'appel aux dons :

Certains des pauvres qui s'expriment dans les EPP ont un don d'expression. Ils utilisent des tournures admirables et décrivent leur monde avec autant de fraîcheur que de simplicité. [...] Qu'est-ce qui est plus parlant : la généralisation « Il est généralement admis que les ménages dirigés par une femme risquent davantage d'être pauvres que les ménages dirigés par un homme » ou cette observation d'une Kényane pauvre (1997) : « Je n'ai ni maison, ni terre, ni rien du tout, parce que je ne vis plus avec mon mari et qu'il ne veut plus de nous » ? [...] le cas d'une personne ne prouve rien, et nous n'imaginons pas qu'une citation suffirait à convaincre les lecteurs de l'existence d'une tendance. Après avoir cerné les tendances grâce à l'analyse systématique du contenu, [...] nous en avons tiré les citations qui illustrent ces tendances et leur donnent un visage humain. Les témoignages des pauvres communiquent leur expérience et ramènent constamment l'attention des lecteurs sur leur vécu (*La parole est aux pauvres. Écoutons-les*, p. 35).

On s'arrêtera à ces remarques esthétiques et stylistiques des auteurs de *Voices of the Poor*, par lesquelles ils prennent acte de la qualité et de la valeur de la parole des enquêtés. Les pauvres ne sont pas dépourvus de capacités et de bonheurs d'expression. La parole peut faire partie des indicateurs qui permettent de mesurer la valeur d'une personne sur le marché de l'emploi et du travail. Deux questions se posent ici : savoir si

la parole, le témoignage, le récit de vie peuvent être compris comme un capital, un bien – la principale ressource de ceux qui sont hors marché, c'est-à-dire hors échanges, et qui leur permettrait d'échanger et d'entrer ainsi sur le marché ; savoir quel sens donner finalement au verbe *avoir* dans l'expression *avoir la parole*.

5) « Le cas d'une personne ne prouve rien » et un témoignage n'est certes pas une preuve – même si, convenablement recueilli, formellement établi, soumis à vérification et inscrit dans une démarche méthodique, il est recevable au regard d'une exigence explicitement rationnelle. Les auteurs de *Voices of the Poor* usent pourtant du témoignage comme d'une espèce de preuve, et une espèce d'un type rhétorique plus que scientifique. Cette tendance dépasse les questions de méthode, d'accommodement et d'articulation entre approches quantitatives et approches qualitatives. Les trois volumes de la série juxtaposent deux épistémologies hétérogènes et difficilement compatibles : d'une part, la construction contrôlée de la preuve, d'autre part, l'élaboration des témoignages. Ce faisant, ils conjoignent et mêlent deux acceptions de la vérité : la « vérité prouvée, démontrée, vérifiée, analytique ou synthétique, à travers le raisonnement, pur ou appliqué à des agencements de faits obéissant aux règles de certaines méthodes », et la « vérité éprouvée, vécue intérieurement, ressentie, évidemment particulière et singulière »¹⁸. Avec *Voices of the Poor*, nous nous trouvons, en fait, face à des tentatives de bricolage, non de correspondance ou de concordance, entre ces deux épistémologies. La parenté avec la rhétorique (plus qu'avec la pensée scientifique) se révèle, dès lors, patente : la prise en compte des témoignages ressortit à l'ordre du discours, faisant appel à la persuasion bien plus qu'à la pertinence technique des arguments.

II. TÉMOIGNAGE, ÉPISTÉMOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES ET FAIT LITTÉRAIRE

There is no doubt that we are cognitively related to the past in a different way from that in which we are cognitively related to the future. Memory delivers to us information, not mediated by inference and independent of our wishes, concerning what we have previously witnessed, and is largely outside our control: we cannot decide what to remember, and only to a limited extent whether or not to remember. Our non-inferential information about the future is constituted by our intentions, and is of a quite dif-

L'économie du témoignage

ferent character. Its scope is much more restricted, namely to our own actions and what is under our control ; and it is itself under our control. We form intentions, modify, revise, and abandon them ; and we do so in the light of our wishes.

Michael Dummett, « Testimony and Memory »,
The Seas of Language

La question du témoignage constitue, évidemment, un problème classique pour la théorie de la connaissance et pour l'épistémologie des sciences humaines et sociales. Elle rencontre les interrogations sur la mise en récit, sa dimension argumentative, les rapports entre mise en scène et narration, les relations – dans les sciences sociales – entre enquête, entretien et biographie et – en histoire – entre histoire et mémoire, où on sait les embarras qu'elles suscitent quand les historiens parlent de « dictature du témoignage ». Sans doute faut-il faire ici la part du tournant linguistique des sciences sociales comme de la dynamique interne aux recherches narratives elles-mêmes depuis vingt ans. Les interrogations sur le fonctionnement du récit, le récit comme production, la manière dont tel récit – et non plus tout récit – signifie y ont supplanté les interrogations sur les fonctions du récit et le récit comme produit. Mais, de manière plus fondamentale, le recours au témoignage, à travers la relation qu'il entretient avec la preuve et la vérité, pose la question des rapports entre description et interprétation et renvoie, par là, à la thèse de la distinction entre sciences naturelles, nomologiques et de nature explicative et sciences de l'homme, historiques et de nature compréhensive¹⁹.

La place accordée au témoignage dans les sciences sociales récentes, le passage d'une problématique descriptive à une problématique herméneutique, évaluative et morale, plus qu'axiologique, que la notion permet seront maintenant décrits à travers deux exemples – pris, le premier, dans le champ de la philosophie et, plus précisément, de la phénoménologie, le second dans celui des sciences sociales, plus précisément d'une sociologie confrontée à la crise sociale et à ses effets en retour sur la méthodologie et l'épistémologie de la discipline.

Il n'est pas arbitraire de dater le départ de la réflexion récente sur le témoignage et l'ambiguïté du cadre conceptuel dans lequel elle s'inscrit, en France du moins, du colloque sur le témoignage organisé en 1972 à Rome par E. Castelli²⁰. La réflexion sur le témoin, envisagé depuis la signification néo-testamentaire du terme, à partir de l'événement dont il témoigne et non pas comme sujet connaissant, conduit d'emblée à repousser le modèle juridique, où la notion, sous diverses formes de spécialisation, a été technicisée et théorisée : « ni le sens quasi empirique ni le sens

quasi juridique n'épuisent l'usage ordinaire du mot *témoignage*, une autre dimension se dégage quand l'accent se déplace du témoignage-preuve vers le témoin et son acte » (P. Ricœur, p. 42). Par-delà ce qui est alors l'actualité du structuralisme (« la présente vague impersonnaliste de la philosophie et de la culture », G. Vattimo, p. 126), le témoignage, irréductible à la connaissance objective, sert à récuser les démarches et les approches des sciences sociales, « qui restent dans la catégorie de celles qu'on dit sciences physico-naturelles », comme leur ambition à prétendre décrire et à rendre compte des faits : « un fait ne témoigne pas » (E. Castelli, p. 26).

Ainsi délestés du double sens empirique et juridico-institutionnel de *témoignage*, les auteurs peuvent alors en appeler à un autre type de vérité²¹. Abordé « sous son double aspect philosophique et religieux », le témoignage se trouve placé « au cœur du conflit dramatique entre sécularité et sacralité » : « le problème devient le problème du sens d'un témoignage humain sans un témoignage divin » (E. Castelli, p. 27). La notion peut alors recevoir le sens d'une mise à l'épreuve existentielle hors de laquelle la vérité n'aurait plus de valeur : « ce qui est essentiel au témoignage est que le critère de sa vérité lui est intérieur ; la vérité de ce que je dis tient alors au fait que je le dis [...] il y a témoignage là où la vérité n'a d'autre fondement que la parole du témoin » (H. Gouhier, p. 65-67)²². La réflexion de G. Vattimo est, sans doute, celle qui pose le plus clairement les termes et les enjeux de ce déplacement : « dans la mesure où *témoignage* implique [...] l'idée d'un rapport constitutif de l'individu avec la vérité – une vérité étant alors siennese sans cesser d'être vérité, étant d'autre part vérité dans la mesure seulement où elle est vérité de *quelqu'un* qui la témoigne – la notion de témoignage peut être rapprochée de l'authenticité heideggerienne, dans le sens où celle-ci s'oppose à l'inauthentique existence dans le monde » (p. 131)²³.

Dans « L'herméneutique du témoignage », qui constitue désormais la référence obligée de toute discussion de la notion conçue à partir du sens vécu et de la phénoménologie, P. Ricœur souligne d'abord la distance qui sépare le témoignage de l'exemple et du symbole. L'exemple est « historique, mais s'efface comme le cas devant la règle ». Le symbole manque d'« épaisseur historique » : « son sens importe plus que son historicité. Comme tel il constitue plutôt une catégorie de l'imagination productrice » (on a ici, par anticipation, la raison de l'absence de la poétique et de toute théorie descriptive de l'art dans *Temps et Récit*, somme ultérieure). Le témoignage, « dans sa singularité concrète », donne à la vérité « une caution sans laquelle son autorité demeure en suspens » : « attester est d'une autre nature que vérifier au sens de l'empirisme logique. Le rapport du phénomène à l'acte d'affirmation absolue, dont le témoignage porte la marque, est d'une autre nature ». Cette acception de la notion privilégie

des aspects principalement psychologiques mais relève, plus essentiellement encore, d'une phénoménologie. C'est à partir du sens religieux et chrétien du terme, on le sait, que l'analyse de Ricoeur se déploie : soit le *choix englobant du sens* contre la description du fait, l'« intégration du fait au sens », l'« unité profonde entre témoin des faits, des événements, et témoin du sens, de la vérité », le lien entre « la confession christologique et l'annonce narrative d'un événement central de l'histoire », « la dialectique du sens et du fait, de la confession et de la narration » : « on comprend ainsi, poursuit P. Ricoeur, que le témoignage, au niveau humain, soit double : il est le témoignage intérieur, le sceau de la conviction ; mais il est aussi le témoignage des œuvres, c'est-à-dire, sur le modèle de la Passion du Christ, le témoignage de la souffrance ». Dans ces pages sur le témoignage sont en germe la critique de la raison sémiotique au nom de l'intelligence et de l'identité narratives aussi bien que les analyses de *Temps et Récit* sur le sens final et la résorption de l'histoire – l'*historia*, le « décousu de l'histoire vécue », son « absurdité apparente » (*Histoire et Vérité*) –, dans l'Histoire conçue comme Mystère et sens caché²⁴.

À partir de l'élargissement à l'infini du concept de *sens* compris en dehors de toute condition linguistique et de l'extension également à l'infini de la notion d'intersubjectivité, le colloque romain de 1972 sur le témoignage anticipe, de fait, le passage à une phénoménologie spiritualiste dont D. Janicaud fera le constat, en 1991, dans *Le Tournant théologique de la phénoménologie française* et qui marquera ensuite jusqu'à la dernière déconstruction – celle de la promesse²⁵. Témoigner, c'est dire à d'autres ce que l'on éprouve, ce qui semble vrai, parce que directement vu ou (et) entendu. Il est donc toujours question, « à travers le récit qu'on en donne, d'une relation impliquant subjectivité et intersubjectivité » (J. Ardoino). La spécificité du témoignage est son intersubjectivité concrète. L'idée d'une vérité y est toujours présente, avant toute « théorie » implicite qui conduira ultérieurement à faire intervenir un appareil et un travail critiques. Le statut prêté à l'autre interfère, ici, avec les formes de vérité. C'est bien le statut de l'Autre qui, dans cette phénoménologie, pose problème, l'autre qui est connu par le sujet comme une question, qui limite l'autorité du sujet parce qu'il lui impose la reconnaissance d'autrui mais qui, dans cette analyse morale et éthique, reçoit finalement une désignation normative. De cette phénoménologie du témoignage devenue théologie relèvent certainement les pages que J.-L. Chrétien lui consacre dans *La Voie nue. Phénoménologie de la promesse*, où l'auteur se propose de « penser un corps sans secret et sans réserve dont la gloire serait manifestation plénière et parfaite visibilité » :

La parole sans autorité du témoin, toujours devancé par ce dont il témoigne, forte dans sa fragilité et droite dans son imperfection, est [...] la seule qui réponde [...] le témoin seul nous fait voir ce que peut Dieu. [...] Dans le témoignage, la vérité que nous montrons nous montre aussi, nous qui ne la sommes pas et n'en disposons pas [...]. Elle ne pourra nous purifier de notre fausseté que si celle-ci n'est pas tenue à l'écart du témoignage, mais travaillée par lui [...], le témoin seul avance insouciant sur l'étroit sentier, car il est lui-même l'abîme. Il ne maintient pas la vérité, la vérité seule le maintient. Car on ne témoigne pas de soi, mais ce dont on témoigne nous juge, et par là nous délivre de toute inquiétude sur notre indignité, puisque celle-ci est d'emblée à découvert. Dans le témoignage, la vérité que nous ne sommes pas précède toujours la fausseté que nous sommes²⁶.

Être pauvre, c'est souffrir. Sur un tout autre terrain, puisqu'il s'agit du social miné par la crise, P. Bourdieu, vingt ans après le colloque de Rome, nomme « témoignages » les entretiens autour desquels il a organisé *La Misère du monde* (1993). Je cite l'adresse au lecteur du sociologue, jusque-là réservé et critique à l'égard de l'*illusion biographique* et des récits de vie :

Nous livrons ici les témoignages que des hommes et des femmes nous ont confiés à propos de leur existence et de leur difficulté d'exister. Nous les avons organisés et présentés en vue d'obtenir du lecteur qu'il leur accorde un regard aussi *compréhensif* que celui que les exigences de la méthode scientifique nous imposent et nous permettent de leur accorder. C'est pourquoi nous espérons qu'il voudra bien suivre la démarche proposée. Cela, même si nous comprenons que, voyant dans les différentes « études de cas » des sortes de petites nouvelles, certains puissent préférer les lire au hasard, et choisir d'ignorer les préalables méthodologiques ou les analyses théoriques, pourtant tout à fait indispensables, selon nous, à la juste compréhension des entretiens²⁷.

L'ouvrage, on le sait, signe chez son auteur principal le basculement d'une sociologie de la reproduction, de l'école et de la distinction, sans histoire et ménageant peu de place aux acteurs, soupçonnés, quelles que soient les positions qu'ils occupent dans la structure sociale, de ne pas savoir ce qu'ils disent, à une sociologie de la crise de la reproduction, qui entend « se donner les moyens de comprendre, c'est-à-dire de prendre les gens comme ils sont », et choisit, ce faisant, de s'appuyer sur les paroles et les récits de vie des enquêtés, sans plus de réserves pour la pertinence, les critères de véracité et de vérité des discours autobiographiques – « souffrance » et « misères » valant gage de leur authenticité et de leur recevabilité.

En nommant « témoignages » le montage des « dialogues » avec les sujets de l'enquête, des analyses et des récits de vie qui les introduisent, un parti est pris, un point de vue est soutenu – soit un engagement, prenant la forme d'une affirmation de solidarité avec une « cause » et d'une empathie. Cette forme de témoignage rappelle les dimensions politiques liées à l'action et aux projets. Dans la mesure où témoigner, c'est aussi toujours évaluer, nous nous retrouvons, de façon paradoxale, au point culminant d'une axiologie. Or c'est évidemment dans leur « mise en scène » politique et institutionnelle, J. Ardoino le rappelle, que les énonciations de vérité révèlent le risque d'une régression du travail critique²⁸.

Le témoignage est, dans *La Misère du monde*, le terme qui assure le passage d'une sociologie à une herméneutique, comme l'illustre le long chapitre « Comprendre », où se trouve la référence à Dilthey – « contre la vieille distinction diltheyenne, il faut poser que *comprendre et expliquer ne font qu'un*. Cette compréhension ne se réduit pas à un état d'âme bienveillant » – et où figure également la comparaison revendiquée, « au risque de choquer », de la situation d'entretien visant à produire un témoignage avec « une forme d'*exercice spirituel*, une véritable *conversion du regard* que nous portons sur les autres dans les circonstances ordinaires de la vie »²⁹. Cette acception implicite du témoignage évite de différencier entre la *source de croyance et de connaissance* qu'il représente pour l'enquêteur et, ultérieurement, pour le lecteur et l'*intentionnalité de l'activité de communication* qu'il actualise chez le locuteur, lorsque celui-ci le produit comme source d'information³⁰. Est dès lors laissée en suspens la question de la double exposition et de la double reconnaissance de l'agent qu'il suppose : comme intelligence de lui-même, comme intelligence d'autrui. C'est à cette condition que, dans *La Misère du monde*, dans *Voices of the Poor* comme dans *Temps et Récit*, tout récit, qui est de fait toujours le récit d'un individu, d'une personne, peut être exemplaire : il est à la fois de plein droit, par lui-même, et le récit d'un groupe.

Il faut encore ici prêter attention au modèle et à la référence littéraires si insistants et si prégnants dans l'ouverture de *La Misère du monde*, qu'il s'agisse de telle « évocation d'une expérience terrible et incommunicable » aux accents blanchotiens (p. 26), des études de cas présentées comme autant de *petites nouvelles*, des références au « travail d'écriture³¹ », à Faulkner, à Joyce ou encore à Virginia Woolf, au moment d'expliquer la nécessité de « substituer aux images simplistes et unilatérales (celles que véhicule la presse notamment) une représentation complexe et multiple » permettant seule de « faire apparaître que les lieux dits “difficiles” (comme aujourd'hui la “cité” ou l'école) sont d'abord *difficiles à décrire et à penser* » (p. 14). On peut, cela va de soi, juger que la référence à la

littérature est comme naturellement appelée par la contrainte de la mise en récit et par écrit que demande le témoignage oral. On peut également considérer que le recours au témoignage est un nouvel épisode dans l'histoire des aventures du biographique, placé entre « science » et « fiction », et dans celle des tensions entre énoncés scientifiques et vulgarisation qui se manifestent inévitablement chaque fois que, « par le biais de structures d'offre variées, les agents sociaux sont progressivement invités à élaborer des récits biographiques psychologisants, sociologisants ou historicisants³² » – la Caisse des dépôts et consignations, est-il rappelé dans les remerciements, a assuré le financement des enquêtes. Mais, de manière plus essentielle, avec ces références à la littérature, il s'agit d'une interrogation sur les capacités des sciences sociales à rendre compte des expériences de la « misère du monde », dans toutes leurs dimensions, particulièrement traumatiques et éthiques. Il s'agit, ce faisant, de la reconnaissance du fait que la littérature donne les différences selon les lois du langage et qu'elle les donne suivant la logique même des différences – qu'elle est, donc, une *casuistique* et une *pragmatique* de l'altérité. La référence à la littérature est alors interprétable : elle est l'exemple déjà réalisé d'organisations cognitives et d'exposés de catégorisation politiques et morales. Elle pose la question de la validité de la distinction entre discours objectif et discours subjectif. Sans relever d'une nomologie, elle est l'exposé des moyens de la représentation de la communauté, de la représentation morale, et du savoir qui est d'abord une représentation mentale³³.

En dépit de cette référence à la littérature, en dépit des scrupules méthodologiques et éthiques dans l'exposé du rapport aux sujets de l'enquête, parce que dans *La Misère du monde* fait défaut une épistémologie du témoignage qui distinguerait entre le témoignage comme source de croyance et de connaissance et le témoignage comme activité intentionnelle du locuteur et de l'enquêteur, la figure implicite du spectateur, de l'enquêteur, du solliciteur ou du coproducteur du témoignage demeure celle d'Orphée descendant aux enfers. La référence à la « littérature » et à l'énonciation « littéraire » indique bien alors la tension et la ligne de partage entre le témoignage construit par autrui et qui se donne pour une preuve et pour une vérité du sujet (de l'enquêté – et, aussi bien, de l'enquêteur, sous l'espèce d'un engagement, même si celui-ci ne suffit pas à rendre toujours compte de l'implication profonde) et le témoignage de l'expérience, qui se différencie peu du document, au sens non positiviste du terme. Au témoignage construit par autrui pour témoigner d'une cause et d'un engagement on pourra alors comparer et opposer l'œuvre-document, émanant directement du témoin – le *repère*, et non plus le martyr. Au type de récits à la première personne de *Voices of the Poor* on pourra

préférer « le passage de la première à la troisième personne » qui définit, selon Varlam Chalamov, « l'entrée en matière du document. L'usage alterné de noms réels et imaginaires, un héros transitoire, visant au même but ». À la figure d'Orphée descendant aux enfers on opposera alors, à la suite de V. Chalamov encore, celle de Pluton remontant des enfers :

D'aucuns prétendent que l'écrivain ne doit pas en savoir trop, ni trop bien connaître, ou de trop près, sa matière. Qu'il lui faut relater les choses au lecteur dans la langue même de ce lecteur au nom duquel il est allé explorer le matériau. Et que l'intelligence de ce qu'il a vu ne doit pas être trop éloignée des codes moraux et des horizons du lecteur. Orphée descendant aux enfers, non pas Pluton remontant des enfers.

[...] L'écrivain, selon eux, devrait toujours tenir un peu du touriste ou de l'étranger, être un maître et un homme de lettres certes, mais rien de trop.

Le modèle du genre « écrivain-touriste » : Hemingway, quels que furent ses combats à Madrid. On peut parfaitement se battre et mener une vie active, tout en restant « en dehors », que ce soit « au-dessus » ou simplement à côté.

La nouvelle prose récuse ce principe de « tourisme ». L'écrivain n'est ni un observateur ni un spectateur, mais un participant au drame de la vie : ce participant n'est ni en costume d'auteur ni dans un rôle d'auteur. Pluton remontant des enfers, non Orphée descendant aux enfers.

[...] À l'instar du mémorialiste, l'écrivain qui opte pour la nouvelle prose ne doit s'estimer ni supérieur ni plus intelligent qu'un autre, ni prétendre au rôle de juge.

L'écrivain, l'auteur, le chroniqueur, doit être au contraire le plus humble, le plus petit de tous, [...] analyser les *Récits de Kolyma*, c'est s'abstenir d'analyser. Des gens sans biographie, sans passé et sans avenir sont saisis au moment présent³⁴.

*
* *

Dans l'invitation à se raconter à la première personne qui est au principe des témoignages de *Voices of the Poor*, l'individu est appelé à être le demandeur, il est prié de bien vouloir désirer, il lui est demandé une démarche et une action, une envie, voire une exigence à l'égard de l'autre lointain – « une forme pure de l'appel » (*Can Anyone Hear Us ?*), pourrait-on dire avec J.-L. Marion. Dans *La Misère du monde*, le témoignage rassemble et condense les dimensions de la vie autour d'un double foyer : la dénonciation-revendication collective et la plainte singulière, devenue pour les besoins de la cause commune noyau de vérité et identité narrative

du sujet. Les analyses de J.-F. Laé sur l'histoire et la construction de la plainte sociale indiquent les apories et les butées auxquelles se heurtent nécessairement les témoignages ainsi élaborés :

La science de l'individualisation, c'est la science du malheur ou la science de la souffrance, dont la puissance politique se nourrit pour affirmer son souci d'équité et sa fonction de mise en cohésion sociale. [...] l'apparition d'une plainte est interdépendante d'une politique qui puisse y remédier, elle se nourrit de sa force même afin de s'invaginer dans une analyse politique, d'où l'importance de sa mise en récit. [...] les plaintes s'immiscent tout le long des échanges de la vie sociale, corpuscules de souffrance peu à peu captés puis déviés dans un plus grand récit du malheur comme un mode d'appartenance à une communauté³⁵.

Si, comme l'affirme A. Sekula, « le documentaire est la mauvaise conscience du néo-libéralisme³⁶ », on peut alors, symétriquement, se demander si le témoignage n'est pas devenu sa bonne conscience obligée et sa norme narrative. Tel est, pour le moins, le cas lorsque la distance entre *vérité éprouvée*, sinon *vérité révélée*, et *vérité prouvée* est brouillée, sinon annulée, lorsque le témoignage ne parvient pas à intégrer à sa construction narrative la reconnaissance double de l'agent (soi-même, autrui). Soit, dans ces différents cas, le contraire du lyrisme sans pathos, du réalisme, de la distance, de la froideur, du hasard et finalement de l'objectivité du document, dont le régime d'énonciation – à la différence des usages du témoignage que nous avons évoqués, et comme l'œuvre littéraire hors contexte pragmatique – ne se règle ni sur le récepteur ni sur le spectateur. D'où ses déplacements à la mesure de ses possibles recontextualisations, et son efficace opacité.

Philippe ROUSSIN
CRAL
CNRS-EHESS

NOTES

1. M. Pollak et N. Heinich, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, 1986, p. 3-29 ; sur le discours du témoignage, *Poetics Today*, Duke University Press, n° 2, été 2005.

2. J.-F. Laé, *L'Instance de la plainte. Une histoire politique et juridique de la souffrance*, Paris, Descartes & Cie, 1996, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 9. Sur le formatage de la vie à partir de la demande sociale d'un récit biographique

et d'une identité narrative, voir, sous la direction de R. Castel et J.-F. Laé, *Le Revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; et sur la question de la narration du point de vue de l'enquêteur et de l'enquêté, voir J.-F. Laé et N. Murard, *Les Récits du malheur*, Paris, Descartes & Cie, 1995 ; cf. aussi D. Fassin, *Des maux indicibles*, Paris, La Découverte, 2004.

4. M. Foucault, « La vérité et les formes juridiques » (1974), in *Dits et Écrits I*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, p. 1406-1514.

5. C. Dornier et R. Dulong, *Esthétique du témoignage*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005 ; cf. la recension de l'ouvrage par N. Heinich dans *L'Homme*, n° 175-176, *Vérités de la fiction*, 2005.

6. J. Ardoino, « Vérité, preuves et témoignages. Fragments », article en ligne, site SPIP, mars 2005.

7. Rapport sur le développement dans le monde (RDM) 2000-2001, *Combattre la pauvreté. Abrégé*, Washington, Banque mondiale, 2001, p. 3. Pour l'analyse du RDM, je m'appuie également sur le *Critical Review of the World Bank Report : World Development Report 2000/2001. Attacking Poverty*, présenté dans le cadre du Comparative Research Programme on Poverty (CROP) du Conseil international des sciences sociales, en 2000, par un groupe de chercheurs norvégiens (site : www.crop.org).

8. Deepa Narayan, avec Raj Patel, Kai Schafft, Anne Rademacher, et Sarah Koch-Schulte, *Can Anyone Hear Us ?*, New York, Oxford University Press for the World Bank, 2000, p. 226 : « *Partnership with Civil Society. NGOs and civil society can play key roles in building up organizations of poor people and in serving a watchdog function. To be effective, NGOs accountable to poor people need long-term funding, media support, and space to develop. This must be supported by local and national laws and finances. In any environment, it is easy for well-intentioned, more powerful and articulate outsiders to take over local processes, and thereby diminish the very local level processes they want to support. Organizing among the poor, letting leadership among the poor emerge, and acting on local-level priorities are all processes that have their own rhythm. They require patience, listening, and strong norms of service and humility. All are difficult for highly educated outsiders to practice.* »

9. Vol. 1 : Deepa Narayan, avec Raj Patel, Kai Schafft, Anne Rademacher, et Sarah Koch-Schulte, *Voices of the Poor : Can Anyone Hear Us ?*, New York, Oxford University Press for the World Bank, 2000 ; vol. 2 : Deepa Narayan, Robert Chambers, Meera K. Shah, et Patti Petesch, *Voices of the Poor : Crying Out for Change*, New York, Oxford University Press for the World Bank, 2000 ; Deepa Narayan et Patti Petesch, *Voices of the Poor : From Many Lands*, New York, 2002, published for the World Bank. Le premier volume a paru en français sous le titre *La parole est aux pauvres. Écoutons-les*, Paris, Eska, 2001.

10. Dans la suite de cet article, on fera référence à l'ensemble de la littérature grise autour de *Voices of the Poor* accessible en ligne sur les sites de la Banque mondiale : vhufbauer@worldbank.org, empowerment@worldbank.org.

11. Group Poverty Reduction and Economic Management Network the World Bank, february 1999, CONSULTATIONS with the Poor : METHODOLOGY GUIDE FOR THE 20 COUNTRY STUDY FOR THE WORLD DEVELOPMENT REPORT 2000/01.

12. Cf. aussi : « *Individual case studies are generated by having a one-to-one discussion with an individual or members of a household. This can be in the form of an open-ended discussion, a semi-structured interview, or carrying out their livelihood analysis. Document as much detail as possible from the discussion. These case studies should be used to provide specific illustrations to highlight and support the results obtained from the general analysis carried out in groups.* »

13. Cette double question appellera deux types de lecture. La première est celle de la critique morale – étant donné le vide de la pensée progressiste, la seule critique aujourd'hui articulée face à l'inquiétude causée par l'expansion du capitalisme, cf. F. Flahault, *Le Paradoxe de Robinson. Capitalisme et société*, Paris, Mille et Une Nuits, 2005. On dira alors que jamais le niveau de l'hypocrisie sociale n'a été aussi élevé. La seconde consiste à tenter de comprendre la logique intellectuelle des auteurs du rapport comme eux-mêmes comprennent les pauvres à partir de leur expérience et de leur « vécu ». On se demandera alors quel intérêt les pauvres ont à demeurer pauvres – une conduite aberrante au regard des théories du choix rationnel de l'acteur.

14. Ils reviennent également sur leur choix de faire précéder et d'introduire chaque étude de

cas consacrée à un pays par un témoignage singulier : « *Each country chapter that follows opens with a brief life story. These life stories were chosen because they highlight concerns raised not only by poor women and men living in that particular community, but because the same concerns were echoed in other parts of the country. The chapters then unfold around particular sets of issues that emerged repeatedly in group discussions and individual interviews throughout each country.* »

15. Exemple : « Bien que la soif d'éducation soit générale, la scolarisation est à peine mentionnée, voire parfois minimisée. En effet, les pauvres savent que l'instruction permet d'échapper à la pauvreté, mais seulement si le contexte économique de la société en général et la qualité de l'éducation s'améliorent. Ensuite, la mauvaise santé et la maladie sont redoutées partout, car elles conduisent à la misère, non seulement parce que les soins sont coûteux, mais aussi parce que les malades ne peuvent pas travailler. Enfin, les pauvres parlent rarement de revenu et insistent plutôt sur la nécessité de gérer les actifs physiques, humains, sociaux et environnementaux, comme moyen de compenser leur vulnérabilité. »

16. Voir aussi *Can Anyone Hear Us?*, chap. 3, « State Institutions » : « *From the perspective of the poor, formal institutions are in crisis. While there are pockets of excellence, the poor invariably experience formal institutions as ineffective, inaccessible, and disempowering. The recurrent themes running through the reports are distrust, corruption, humiliation, intimidation, helplessness, hopelessness, and often anger. While there is increasing attention to good governance at the macro level, the PPAs reveal poor people's daily experiences with poor governance. [...] formal service provision institutions are largely ineffective and irrelevant in the lives of the poor. Where government programs of targeted assistance exist, they contribute a little in poor people's struggles to survive, but they do not help them to move out of poverty [...] poor people's interactions with representatives of the state leave them feeling powerless, unheard, and silenced.* »

17. L. Boltanski, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, A.M. Métailié, 1993.

18. J. Ardoino, « Vérité, preuves et témoignages. Fragments », art. cité.

19. Sur la relation entre descriptivité et normativité, dans le cadre d'une étude des faits artistiques et esthétiques adossée à une anthropologie générale et à la philosophie de l'esprit, je renvoie au séminaire de J.-M. Schaeffer, *Normativité/descriptivité dans les sciences sociales*, EHESS, 2005-2006.

20. E. Castelli (ed.), *Le Témoignage*, Paris, Aubier-Montaigne, 1972 ; le volume rassemble notamment les contributions de P. Ricœur, H. Gouhier, X. Tilliette, E. Levinas, G. Vattimo, H.G. Gadamer, J. Ellul et G. Marcel. Pour une autre épistémologie du témoignage, dans la tradition philosophique anglo-saxonne issue de Hume, Locke et Reid, on se reportera à R. Audi, « The Place of Testimony in the Fabric of Knowledge and Justification », *American Philosophical Quarterly*, 34, 1997, p. 405-422 ; C.A.J. Coady, *Testimony : A Philosophical Study*, Oxford, Clarendon Press, 1992 ; F. Schmitt, « Socializing Epistemology : An Introduction through Two Sample Issues », in Frederick Schmitt (ed.), *Socializing Epistemology*, Lanham, MD, Rowman Littlefield, 1994, p. 1-27 ; voir aussi *Philosophie*, Paris, Minuit, n° 88, hiver 2005.

21. Soit, en arrière-plan, la thèse herméneutique de Heidegger soutenant que toute tentative d'aborder l'étude de l'humain par la voie objectiviste et externaliste est vouée à l'échec, que « les faits symboliques et plus largement faits d'intentionnalité ne sont pas accessibles à une approche explicative » ; voir J.-M. Schaeffer, *Normativité/descriptivité dans les sciences sociales*, séminaire EHESS, 7 novembre 2005.

22. On citera également A. Vergote : « Il n'y a de témoignages qu'en l'absence de preuves vérifiables. Seul le témoin sait la vérité qu'il atteste et son témoignage fait appel à la foi en sa parole [...], le témoignage religieux représente par excellence la vérité comme événement, [...] le témoignage ne porte jamais sur des vérités qui sont objectives parce qu'elles sont identifiables, [...] dans le témoignage, la parole n'est plus simplement un langage qui dénote une réalité offerte aux regards de tous. Bien au contraire, elle se fait la médiation par laquelle advient une vérité qui n'est pas là. Dans le témoignage, la vérité se fait événement, [...] les vérités abstraites ou objectives demeurent extérieures au sujet » (p. 476-491).

23. Cf. aussi : « *Témoignage*, en tant que terme philosophique et théologique, évoque le pathos avec lequel l'existentialisme a considéré, depuis Kierkegaard, l'existence unique de l'individu, son rapport particulier et tout à fait personnel avec la vérité, rapport dans lequel la personne entière,

L'économie du témoignage

et elle seule au fond, s'engage toute. [...] une vérité scientifique est a-historique et universelle ; la vérité philosophique n'a d'autre sens, par contre, que d'être la vérité de l'existence de celui qui la professe et la propose au monde » (G. Vattimo, *in* E. Castelli [ed.], *Le Témoignage, op. cit.*, p. 125).

24. Il ne serait pas vain de relire ces articulations entre histoire, récit et sens à l'aune des propositions plus anciennes d'*Histoire et Vérité* : « une lecture chrétienne du mystère de l'histoire est peut-être appelée à reprendre en quelque sorte en sous-œuvre d'autres lectures qui demeurent vraies à leur échelle [...] les grands événements que je crois être la Révélation ont une trame, forment une figure globale, ne se donnent pas comme du pur discontinu [...] le sens chrétien de l'histoire est alors cette espérance que l'histoire profane fait aussi partie de ce sens que l'histoire sacrée développe, qu'il n'y a finalement qu'une histoire, que toute histoire est finalement sacrée » (P. Ricœur, *Histoire et Vérité* [1955, 1964, 1967], Paris, Seuil, coll. « Points », 2001, p. 94 et 108).

25. D. Janicaud, *Le Tournant théologique de la phénoménologie française*, Combas, Éditions de l'Éclat, 1991 ; du même auteur, *La Phénoménologie éclatée*, Combas, Éditions de l'Éclat, 1998. Voir aussi *Phénoménologie et Théologie*, Paris, Critérion, 1992 (conférences de J.-L. Chrétien, J.-L. Marion, M. Henry et P. Ricœur). Sur cet élargissement du concept de sens dans la phénoménologie, voir V. Descombes, *Grammaire d'objets en tous genres*, Paris, Minuit, 1983, p. 56 : « La phénoménologie popularise un emploi particulier du mot *sens*, en vertu duquel on peut l'appliquer en dehors de toute condition d'un langage. La phénoménologie n'hésite pas à parler du sens de l'expérience, du sens du monde, du sens d'une perception, du sens de l'objet ou de l'objet comme "unité de sens" pour la conscience. » Sur le spiritualisme de la dernière déconstruction, voir *La Philosophie au risque de la promesse*, sous la direction de M. Crépon et M. de Launay, Paris, Bayard, 2002.

26. J.-L. Chrétien, *La Voix nue. Phénoménologie de la promesse*, Paris, Minuit, 1990, p. 8-9 et 206-208.

27. P. Bourdieu *et al.*, *La Misère du monde* (1993), Paris, Seuil, coll. « Points », 2004, p. 9.

28. J. Ardoino, « Vérité, preuves et témoignages. Fragments », art. cité, *passim*.

29. P. Bourdieu *et al.*, *La Misère du monde, op. cit.*, p. 1406 et 1400.

30. Sur ce point, voir J. Lackey, « Testimonial Knowledge and Transmission », *The Philosophical Quarterly*, n° 49, 1999, p. 471-490.

31. Travail d'écriture « indispensable pour concilier des objectifs doublement contradictoires : livrer tous les éléments nécessaires à l'analyse objective de la position de la personne interrogée et à la compréhension de ses prises de position, sans instaurer avec elle la distance objectivante qui la réduirait à l'état de curiosité entomologique ; adopter un point de vue aussi proche que possible du sien sans pour autant se projeter indûment dans cet alter ego qui reste toujours, qu'on le veuille ou non, un objet, pour se faire abusivement le sujet de sa vision du monde » (*La Misère du monde, op. cit.*, p. 11).

32. B. Pudal, « Du biographique entre science et fiction », *Politix*, n° 27, *La Biographie. Usages scientifiques et sociaux*, 1994, p. 17.

33. Sur ces points, voir J. Bessière, « Critique littéraire et philosophie morale. Pragmatique de l'altérité, statut de la littérature et typologie des approches philosophiques et morales de la littérature », dans *Savoirs et Littérature/Literature. The Humanities and the Social Sciences*, études réunies par J. Bessière, Association internationale de littérature comparée, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2002, p. 215-238.

34. V. Chalamov, « De la Prose » (1965-1970), *in Tout ou Rien*, Lagrasse, Verdier, 1993, p. 32-39.

35. J.-F. Laé, *L'Instance de la plainte, op. cit.*, p. 14 et 23.

36. A. Sekula, lors du colloque *Le Statut de l'auteur dans le domaine de l'image documentaire*, colloque du musée du Jeu de Paume, Paris, 3 décembre 2005 (Actes à paraître).